

Rapport d'activités 2016

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn



Généralités



Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) • Directeur de la publication : Jean-Marie Haas
Président de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Maison des Services et des Associations
1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach Tél. : 03 88 90 77 60 • Comité de rédaction : élus et personnels
de la communauté de communes - Création et mise en page : Tooyoo • Photos : CCSP • Rapport imprimé
à 100 exemplaires sur papier recyclé.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) a été créée le 1er janvier 2008 par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn. Elle se situe dans le nord du Bas-Rhin, à quelques kilomètres de Haguenau, dans l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg. Territoire frontalier avec l'Allemagne, les communes membres se situent dans le canton de Reichshoffen.

Plus d'infos :
www.sauer-pechelbronn.fr

Siège :

Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt à Durrenbach (67360)

Bureaux annexes :

Maison des services et des énergies
1, route de Lobsann à Merkwiler Pechelbronn (67250)

Membres du bureau exécutif :

- Président : M. Jean-Marie HAAS
- 1^{er} vice-président : Roger ISEL
- 2^e vice-président : Charles SCHLOSSER
- 3^e vice-président : Alfred KREISS
- 4^e vice-président : Jean MULLER
- 5^e vice-président : Alain FUCHS
- 6^e vice-président : Jean-Claude BALL

La CCSP fait partie des territoires du Parc naturel des Vosges du Nord et, du Pays de l'Alsace du Nord et du territoire PAMINA. Elle est membre des syndicats suivants :

- SMICTOM Nord du Bas-Rhin (ordures ménagères)
- SDEA du Bas-Rhin (Assainissement)
- SIVOM scolaire Wissembourg (commune de Wingen)
- SCOTAN (Schéma de cohérence territorial d'Alsace du Nord)
- Sivom de Soultz

La CCSP adhère aux organismes suivants :

- Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)
- EPFL du Bas-Rhin (Établissement Public Foncier Local)
- CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin)
- Mission Locale du Bas-Rhin
- Association Adullact
- Association du Massif Vosgien
- Association synergie bois local

Composantes et régime fiscal :

- 24 communes membres plus 2 communes associées, représentant 17 488 habitants (population municipale) et 18 115 habitants (population totale) pour une superficie de 19 810 ha (88 hab/km²).
- Environ 7500 foyers.
- Régime de fiscalité mixte (fiscalité professionnelle unique et taxe additionnelle sur les impôts ménages).

Informations pratiques :

- Numéro SIREN - SIRET : 2000 130 50 000 14
- Code NACE (APE) : 8411Z

Services de la maison des services et des associations (Durrenbach)

La maison des services et des associations a obtenu en novembre 2016 le label «**Maison de services au public**». Ce label doit permettre de garantir le maintien des services sur le territoire.

- Bureaux de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn (siège)
 - Siège de l'office de tourisme intercommunal
- Relais parents-assistantes maternelles
 - Permanences de la Mission Locale Alsace du Nord
 - Permanences de l'Espace d'Accueil Séniors (ESPAS) du Conseil départemental du Bas-Rhin
 - Salle de solfège de l'école de musique intercommunale
- Siège de la fédération des professionnels artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Permanences de la médecine du travail
 - Consultation nourrisson du Conseil départemental du Bas-Rhin
 - Services aux associations (duplicopies, banque de matériel, ...)
 - Salles de réunion
- Service animation et bureaux administratifs pour les périscolaires

- Bureau administratif pour la Régie du Fleckenstein
- Bureau administratif de l'école de musique intercommunale (ECMU)
- Mut'archi - Service de conseil architectural aux habitants
- Conseiller en énergie partagé avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg

Services de la maison des services et des énergies (Merwiller-Pechelbronn)

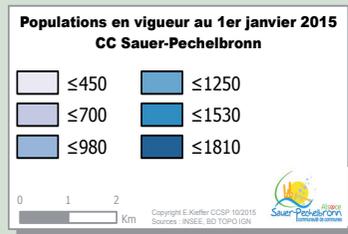
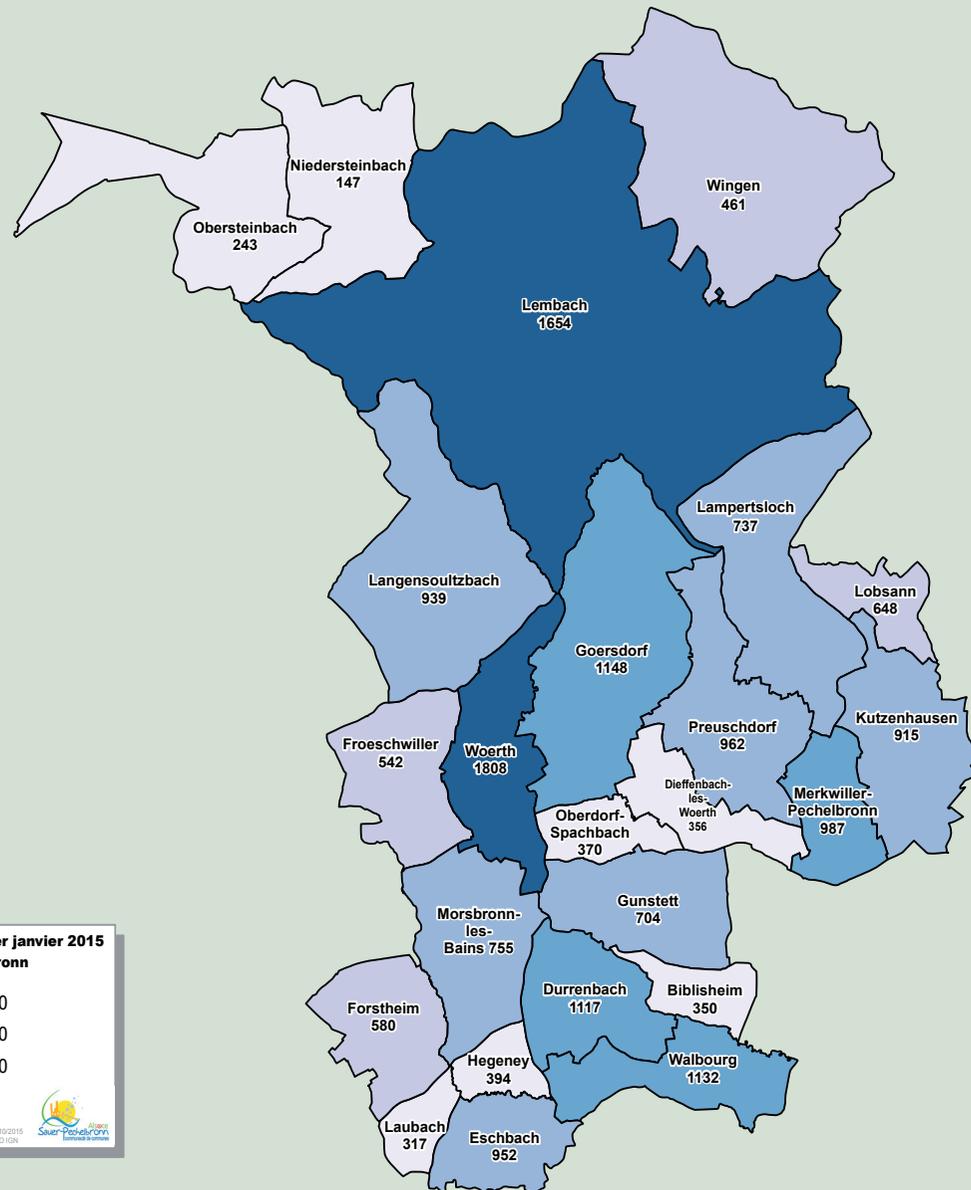
- Périscolaire de Pechelbronn

Associations ayant leur siège à la maison des services et des associations (Durrenbach)

- Fédération des artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Office de tourisme intercommunal
- Association foncière de la vallée de la Sauer
- D'Sauer Bieber (danse folklorique)
- Association synergie bois local (SYNBOL)

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Population municipale 2011 entrant en vigueur au 01/01/2015





STATUT-INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET COMPÉTENCES

Arrêté préfectoral du 24 novembre 2014 portant extension des compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn 1Règlement de définition de l'intérêt communautaire.

1

Règlement de définition de l'intérêt communautaire.

Une révision des statuts a été entreprise en 2016 suite à l'adoption de la loi NOTRE. Ces nouveaux statuts entrent en vigueur au 01/01/2017



1. Constitution

Art 1 : Composition

A compter du 1 janvier 2008, en application de l'article L5211-41-3, du code général des collectivités territoriales, et conformément à l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2007, il est constitué entre les communes de :

- Biblisheim
- Dieffenbach-les-Woerth
- Durrenbach
- Eschbach
- Forstheim
- Froeschwiller
- Goersdorf
- Gunstett
- Hégeney
- Kutzenhausen
- Lampertsloch
- Langensoultzbach
- Laubach
- Lembach
- Lobsann
- Merkwiller-Pechelbronn
- Morsbronn-les-Bains

- Niedersteinbach
- Oberdorf-Spachbach
- Obersteinbach
- Preuschdorf
- Walbourg
- Wingen
- Woerth

Et par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, une communauté de communes qui prend le nom de : «Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn» (CCSP).

Art 2 : Siège

Le siège de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est fixé à :
Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH.

Les services administratifs et techniques sont répartis entre le siège et les locaux du 1, route de Lobsann 67250 Merkwiller-Pechelbronn.

Art 3 : Durée

La communauté de communes est instituée pour une durée illimitée.

Art 4 : Conseil

La communauté de communes est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseils municipaux respectifs des communes membres, selon les modalités suivantes :

- 2 délégués par commune de moins de 450 habitants,
- 3 délégués par commune de 450 à 1350 habitants,
- 4 délégués par commune au-dessus de 1350 habitants,

Chaque commune désignera un délégué suppléant.

Article modifié par délibération des communes.
Voir page précédente.

Art 5 : Fonctions de receveur

Les fonctions de receveur de la communauté de communes seront assurées par le chef de poste de la trésorerie de Woerth.





2 Règlement de définition de l'intérêt communautaire*

*Jusqu'au 31/12/2016

Art 1 :**Cadrage général**

La charte d'aménagement et de développement (et ses révisions successives) servent de cadre de référence à l'intérêt communautaire.

Il en est de même de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour les communes inscrites dans son périmètre.

Art 2 :**Socle de l'intérêt communautaire approuvé en 2002**

Le plan de développement de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn et la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord (pour les communes concernées) et leurs révisions successives fondent l'intérêt communautaire. Ces documents lui servent de cadre et de base stratégique.

Art 3 :**Dispositions générales**

L'intérêt communautaire détermine le champ d'intervention d'une compétence transférée et d'attribution de fonds de concours et de mise en oeuvre des services partagés.

Il peut aussi être appelé, le cas échéant, à déterminer en l'absence même d'une compétence expressément transférée, le champ des compétences communautaires.

Art 4 :**Dispositions particulières**

L'intérêt communautaire est réputé établi pour le recrutement de chargés de mission, la conduite d'études, la gestion de services, la création et la gestion de dispositifs de déplacements, la conduite de programmes spécifiques d'intervention, la réalisation, l'aménagement et la gestion d'équipements, dès lors :

- qu'ils sont déterminés par délibération de l'EPCI, comme essentiels à la mise en oeuvre des politiques communautaires actualisées et qu'ils ont, dans ce cadre, un impact sur diverses communes,
- ou que s'agissant de l'acquisition, de la réalisation et de l'aménagement d'équipements, qu'ils sont préalablement inscrits dans des schémas ou programmes actualisés - qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre
- approuvés par délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée.

Art 5 :**Gestion des services de proximité**

La gestion des services de proximité de compétence communautaire sera à fin d'optimisation de leur mise en oeuvre et de maîtrise des charges gérées par les communes d'accueil qui le souhaitent ou l'acceptent. Des conventions en matérialiseront la mise en oeuvre.

Art 6 : Voirie communautaire

Un schéma actualisé (délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée) définit le réseau de la voirie d'intérêt communautaire (dessertes des équipements communautaires, routes, pistes cyclables, itinéraires touristiques divers...) dont le champ d'intervention porte sur les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie communautaire.

Art 7 :**Attribution de fonds de concours**

La communauté de communes pourra attribuer ou recevoir des fonds de concours tel que prévu aux articles L 5214-16, L 5215-26, et L 52165 du CGCT pour financer la réalisation et le fonctionnement d'équipements relatifs à des politiques communautaires prévues à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou répondant à un impératif de solidarité lié à un évènement exceptionnel de type sinistre ou catastrophe naturelle.

Art 8 :**Services partagés et mandats**

La communauté de communes conformément à la loi N°2002-276 du 27 février 2002, complétée par la loi du 13 août 2004 sur les libertés locales, pourra proposer à ses communes membres des services partagés et, conformément à l'article L 5214-16-1 du CGCT, des prestations de services pour la mise en oeuvre d'un service nécessaire à une politique communautaire prévue à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou pour répondre à une nécessité avérée pour la commune.

La communauté de communes pourra également intervenir en qualité de mandataire conformément à la loi du 12 juillet 1985 et le cas échéant comme coordonnateur d'un groupement de commande conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

Les conditions d'exécution et rémunération du service seront fixées par convention conformément aux articles L 5211-56 et L 5214-16 du CGCT

Art 9 :**Adhésion à un syndicat mixte**

La communauté de communes peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire à la majorité absolue des suffrages exprimés, en vue de lui conférer l'exercice d'une ou plusieurs compétences.



The background features a large, light green number '3' on the left side. To its right, the text 'Les compétences*' is written in a black, sans-serif font. The entire scene is set against a light green background with a darker green horizontal band. Three dandelion seeds are scattered across the scene, with their long, thin stems extending downwards.

3

Les compétences*

*Jusqu'au 31/12/2016

I. LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

- 1/ Aménagement de l'espace
- 2/ Développement économique

II. LES COMPETENCES OPTIONNELLES

- 3/ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- 4/ Politique du logement et du cadre de vie
- 5/ Création, aménagement et entretien de la voirie
- 6/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- 7/ Actions sociales d'intérêt communautaire

III. LES COMPETENCES FACULTATIVES

- 8/ Développement des technologies de l'information et de la communication
- 9/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services
- 10/ Echanges transnationaux
- 11/ Secours incendie
- 12/ Politique foncière
- 13/ Chaufferie et réseau de chaleur



I. Les compétences obligatoires

1/ Aménagement de l'espace

- Elaboration, révision et mise en œuvre de la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn.
- Réalisation d'opérations immatérielles, innovantes et/ou structurantes non inscrites dans des compétences expressément exercées :
 - Les opérations immatérielles, innovantes et/ou structurantes relevant d'une politique communautaire qui s'inscrit dans le cadre strict du plan de développement en vigueur et de ses orientations, ainsi que le recrutement des chargés de mission sont réputés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils répondent aux critères suivants :
 - avoir vocation à desservir l'ensemble de l'espace (périmètre) communautaire (ou des secteurs définis dans le cadre du plan de développement en vigueur), et à renforcer ou conforter les cohésions territoriales, sociales et économiques à cette échelle,
 - être déterminés par délibération du conseil communautaire à la majorité absolue, comme essentielles à la mise en œuvre des politiques ou stratégies communautaires actualisées.
- Elaboration, révision et mise en œuvre de la charte de pays d'Alsace du Nord.
- Elaboration, révision, et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du schéma de secteur.
- Elaboration, mise en œuvre d'opérations d'urbanisme et d'aménagement concerté de l'espace communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- les zones d'aménagement concerté (ZAC), les lotissements d'activités et tout dispositif de même nature, ainsi que l'exercice du droit de préemption, destinés à la réalisation des zones d'activité économique et touristique d'intérêt communautaire,
- la réalisation, la révision et le suivi d'une charte architecturale et paysagère.

2/ Développement économique

Elaboration, révision et suivi de la stratégie de développement économique inscrite dans la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn.

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives de soutien à l'économie et au tourisme et à leur développement (études, animations, formations, promotions, commercialisations) couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes, telles que les ORAC, FISAC ou autres dispositifs de même nature,
- les actions de promotion, d'animation et de prospection économique et touristique couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- l'accueil, l'accompagnement et la formation des porteurs de projet économique et touristique.

- Création, aménagement et gestion (études, promotion, prospection, commercialisation, réalisation d'immobilier d'entreprise) des zones d'activité économiques et touristiques et des équipements touristiques.

Sont d'intérêt communautaire :

- le parc économique de la Sauer à Eschbach, son hôtel d'entreprises et toutes les nouvelles zones d'activités à aménager sur l'espace communautaire, ainsi que leurs immobiliers d'entreprises,
- la zone d'activité touristique et thermale de Morsbronn-les-Bains (dénommée zac Cybéliades),
- les équipements et l'aménagement touristique du site du Fleckenstein,
- le nouvel équipement thermo-ludique à créer à Morsbronn-les-Bains,
- les équipements d'hébergement collectifs de tourisme associatif d'une capacité minimum de 30 lits,
- l'acquisition et l'installation des dispositifs d'information et de signalisation économique ou touristique, couvrant l'ensemble du territoire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- la zone d'activité de Merkwiler-Preuschkorf (Willenbach) et toutes les nouvelles zones d'activités à aménager sur l'espace communautaire ainsi que leurs immobiliers d'entreprises,
- la zone d'activité touristique et thermale de Preuschkorf-Lampertsloch-Merkwiler et le nouvel espace de valorisation touristique de l'eau thermale, des énergies et du patrimoine pétrolier à aménager sur cette zone, ainsi que l'ancien hôtel thermal de Merkwiler,
- la maison rurale de l'outre-forêt à Kutzenhausen,
- l'îlot urbain du centre de Woerth situé entre la grand-rue, la rue courbe,

la rue des cigognes et la rue de Sultz, ainsi que l'ensemble immobilier du n°1 de la grand-rue, en vue de sa réhabilitation en un espace commercial et d'habitat,

- la zone et les équipements immobiliers de l'ancien site pétrochimie de Woerth, lieu dit messacker et muenchmatt,
- La zone d'aménagement touristique à aménager à Petit-Wingen, lieu dit Heller plaken, classée AUt dans le PLU de Wingen. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours),
- La zone d'activité économique à aménager à l'Est de Hegeney, lieu-dit Scheidhuebel et sand, en bordure de l'Eberbach. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours),
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée,

- Création et gestion (coordination et animation touristique, promotion, commercialisation, formations) d'un office de tourisme couvrant l'ensemble du territoire communautaire.
- Aménagement, entretien, gestion et commercialisation des forages thermaux de la communauté de communes situés à Morsbronn-les-Bains et à Preuschkorf et Lampertsloch.

II. Les compétences optionnelles

1/ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des abonnés dans le cadre de la politique mise en oeuvre par le service ou l'organisme en ayant le mandat.
- Gestion des abonnés, études, création et gestion des dispositifs de collecte, de transport et de traitements des eaux usées et pluviales jusqu'aux déversoirs d'orage ou exutoires à l'exclusion des ouvrages de voirie et de leurs raccordements (avaloirs et bouches d'égouts) et des busages de fossés. .
- Etude, élaboration et suivi d'un schéma d'assainissement collectif et non collectif couvrant l'ensemble du territoire communautaire et conduite d'actions de sensibilisation, de communication et d'éducation.
- Contrôle des installations de traitement non collectives.
- Protection des abords des forages thermaux en propriété communautaire.
- Etudes, schémas, et opérations visant à la protection, à la mise en valeur de l'environnement et au développement durable.

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes en faveur de l'utilisation et de la valorisation des énergies renouvelables et des économies d'énergie,
- les opérations collectives, de portée communautaire, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux du développement durable,

- les opérations collectives qui couvrent l'ensemble du périmètre communautaire visant à la protection et à la valorisation des vergers, ainsi que les matériels et installations nécessaires dont la plate-forme de collecte de fruits et son pont bascule à Lembach,
- la mise en oeuvre des orientations issues de la charte du PNRVN, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- les études et réalisations de travaux d'aménagement et d'entretien du Seltzbach et de la Sauer et de ses affluents qui sont menées dans le cadre des SAGEECE,
- la construction, l'entretien et l'exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriété de la communauté de communes, et revente de l'électricité produite.

2/ Politique du logement et du cadre de vie

- Elaboration, révision et mise en oeuvre d'opérations couvrant l'ensemble du périmètre communautaire en faveur du logement et du cadre de vie.

Sont d'intérêt communautaire :

- la réalisation, la révision et le suivi d'un plan local de l'habitat (PLH) à l'échelle du périmètre communautaire, intercommunautaire ou du pays d'Alsace du Nord,
- la conduite d'opérations d'amélioration de l'habitat, couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes, telles que les OPAH ou autres dispositifs de même nature,
- le versement d'aides directes ou indirectes à l'entretien des immeubles privés ou publics d'intérêt architectural ou urbain dans le cadre d'opérations de sauvegarde des centres urbains et de préservation du patrimoine bâti, conduites avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, couvrant tout l'espace communautaire, à l'exclusion des bâtiments classés d'intérêt patrimonial en mauvais état.

3/ Création, aménagement et entretien de la voirie.

- Création, aménagement, et entretien de voies routières, cyclables, piétonnes et d'itinéraires touristiques.

Sont d'intérêt communautaire :

- les voies inscrites à un schéma actualisé - qui en précise la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvé par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

Le schéma comprend :

- la voirie de desserte des zones ou équipements économiques et touristiques ou de service d'intérêt communautaire, du point de jonction entre la voirie communale, ou départementale, et la zone où l'équipement réalisé ou pressenti,
- la rue de Willenbach à Merkwiller de la route de Woerth au droit de l'accès sud-est de l'usine d'ISRI (parcelle 315),
- les voies routières, d'intérêt touristique situées hors agglomération et reliant :
 - Froeschwiller à Woerth par Elsasshausen,
 - Froeschwiller à Lembach par Langensoultzbach et Mattstall,
 - l'étang du Fleckenstein à Petit-Wingen par le col du Litschhof,
 - la rue de la Source Hélios II à Merkwiller, Preuschdorf et Lampertsloch. la promenade thermale le long de la RD 27 sur le ban communal de Durrenbach, depuis le carrefour avec la RD 86 jusqu'au carrefour de la RD 286. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours).

La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrits à un bordereau communautaire standard pré-établi. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes (projet d'aménagement urbain communal) seront à la charge de ces dernières.

- Création, aménagement et gestion des itinéraires de circulations cyclables et piétonniers, hors agglomération.

Sont d'intérêt communautaire :

- les itinéraires de circulation inscrits au schéma des circulations douces, actualisé par délibération du conseil communautaire, annexé au présent document, chaque itinéraire faisant l'objet d'une délibération spécifique du conseil communautaire définissant le tracé exact et le type d'aménagement à réaliser, y compris l'itinéraire Lembach-frontière allemande (Hirschthal) via Tannenbrück (intersection RD3-RD925) intégré dans le schéma des circulations douces.
- La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrit à un bordereau communautaire standard préétabli. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes seront à la charge de ces dernières.

4/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire.

- Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements socio-éducatifs, culturels, sportifs destinés à l'ensemble des habitants du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

Sont d'intérêt communautaire :

- le gymnase scolaire à Woerth et ses installations annexes,
- le fonctionnement du musée du pétrole (conservation, animations, promotion, formation),
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

5/ Actions sociales d'intérêt communautaire.

- Coordination et soutien aux opérations en faveur de la petite enfance.

Sont d'intérêt communautaire :

- l'ensemble des dispositifs, services et structures d'accueil de la petite enfance, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

- Coordination et soutien aux opérations culturelles, éducatives ou sportives en faveur de la jeunesse.

Sont d'intérêt communautaire :

- l'ensemble des dispositifs, services et opérations collectifs tels que centres de loisirs, avec ou sans hébergement, points d'information-jeunesse, école de musique et toutes actions éducatives, culturelles ou sportives ou de formation, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de diverses communes.

- Coordination et soutien aux actions en faveur des personnes âgées, des familles, de l'insertion et de l'emploi.

Sont d'intérêt communautaire :

- les services, destinés à l'ensemble des publics et/ou usagers du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes,
- le fonctionnement des services d'accompagnement des classes spécialisées, de l'école élémentaire de Woerth et les participations aux frais d'emplois des auxiliaires d'intégration placés auprès d'enfants handicapés dans les écoles élémentaires de l'ensemble du périmètre communautaire.

- Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à la mise en oeuvre des actions sociales d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- la maison des services et des associations,
- les bâtiments de Pechelbronn au 1 route de Lobsann à Merkwiler-Pechelbronn,
- les structures d'accueil de la petite enfance et périscolaires,
- la banque de matériel associative communautaire, - ainsi que les nouveaux équipements qui sont préalablement inscrits dans des schémas actualisés
- qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

III. Les compétences facultatives

8/ Développement des technologies de l'information et de la communication.

- Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes intéressant l'ensemble du périmètre communautaire,
- la création et la gestion des infrastructures qui contribuent à assurer les dessertes de l'ensemble du périmètre communautaire,
- la mise en place et la gestion d'un système d'Information géographique (SIG) concernant l'ensemble du périmètre communautaire,
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

9/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services.

- Etudes et animation de programmes d'actions, études de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à l'amélioration de la mobilité et à l'accès aux activités et services.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes qui contribuent à assurer les dessertes en transports à la demande ou collectifs de l'ensemble du périmètre communautaire, ainsi que l'acquisition des véhicules et autres matériels nécessaires,
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

10/ Echanges transnationaux.

- Elaboration et mise en œuvre de programmes de coopération transfrontaliers ou transnationaux dans le cadre des compétences de la communauté de communes.

11/ Secours incendie.

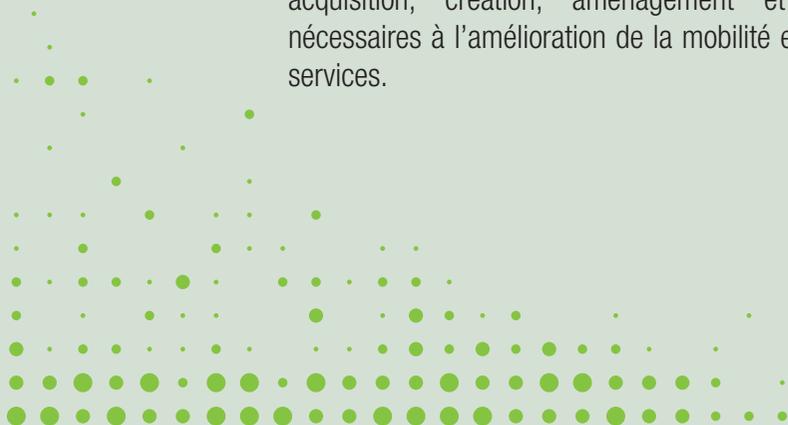
- Construction, aménagement, entretien et gestion des centres de secours secondaires et contribution à leur financement.

12/ Politique foncière.

- Acquisition et aménagement des terrains nécessaires à la réalisation d'équipements d'intérêt communautaire.

13/ Chaufferie et réseau de chaleur.

- Construction, entretien et exploitation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant la



maison des services et des associations et le hangar intercommunal, le centre de réadaptation fonctionnelle de Morsbronn-les-Bains, la zone d'aménagement concertée touristique et thermale, ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau.

- Construction, entretien et exploitation d'une unité de production de chaleur et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant les entreprises, exploitations ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau établi à partir des forages Hélicons II et III sur les bans des communes Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn, Lampertsloch et Preusdorf.

L'adoption de la loi Notre a obligé les élus à redéfinir l'intérêt communautaire afin d'intégrer les nouvelles compétences attribuées aux communautés de communes.

Ce travail, démarré dès 2015, a permis aux élus de définir les nouvelles compétences de la communauté de communes. Les nouveaux statuts ont été adoptés le 5 juillet 2016 en conseil communautaire. Ils ont ensuite fait l'objet d'une délibération par chaque commune.

Ces nouveaux statuts sont valables à partir du 1er janvier 2017.

Les nouveaux éléments intégrés :

- Intégration de deux zones économiques communales : zone commerciale de Woerth et zone d'activités de Lembach
- Gestion des aires des gens du voyage
- Aménagement numérique du territoire
- A compter du 1er janvier 2018, gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- A compter du 1er janvier 2020, assainissement et eau

Les élus ont rejeté la compétence intercommunale relative au règlement d'urbanisme. Celle-ci reste donc une compétence communale.







4 Les projets et actions 2016

Développement économique et touristique

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée depuis de longues dates dans le développement économique et touristique. Pour cela, plusieurs axes sont prioritaires :

- Renouvellement de l'offre foncière et immobilière permettant d'accueillir de nouvelles entreprises et de pérenniser l'activité d'autres entreprises ayant besoin de s'agrandir
- Soutien aux filières locales et aux professionnels du territoire
- Développement du tourisme

Partenaires

- ADIRA (Agence de développement économique du Bas-Rhin)
- ADEAN (Association pour le développement de l'Alsace du Nord)
- CAIRE de Haguenau (service économique de la communauté de communes de la région de Haguenau)
- Conseil régional du tourisme et agence pour le développement du tourisme du Bas-Rhin
- Conseil départemental du Bas-Rhin
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Région Grand Est
- SCOTAN (Schéma de cohérence territoriale d'Alsace du Nord)
- Verbandsgemeinde Dahner Felsenland
- Landkreis Südwestpfalz

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, territoire à énergie positive



Jeudi 12 mai 2016, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a été désignée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer comme étant un territoire d'excellence de la transition énergétique et

écologique et a ainsi obtenu le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV).

La collectivité s'est engagée depuis de longues années à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Ce label vient récompenser le travail et la politique mise en œuvre.

1. Renouvellement de l'offre foncière et immobilière

PARC ECONOMIQUE DE LA SAUER - ESCHBACH

- Elur référent : Roger ISEL
- Agent référent : Jean-Baptiste KERN

Zone d'activités à vocation artisanale et tertiaire.

Chiffres clés

- 24,4 ha dont 15 hectares viabilisés
- 5,2 ha disponibles à la vente
- 15 entreprises implantées (dont 6 nouvelles depuis 2014) : ROTHELEC, UKAL, ULTRAGROUP, EXOTIC, COMEPACK, LORALTEC, GEFC Ernewein, Thermorossi, Motovision, MOB Alsace, Les Bois du Ried, StolComfort France, Melchioni France, Tika Loc.
- Environ 150 emplois sur le site

ZA WILLENBACH – MERKWILLER-PECHELBRONN / PREUSCHDORF

- 2 ha de superficie pour une zone d'activités intercommunale à proximité de l'entreprise ISRI
- Inauguration des nouveaux locaux de ISRI

ZONE D'ACTIVITES NORD - WOERTH

Projet

L'ancien site Star Autos a été acquis en 2014 afin de maîtriser l'évolution de la friche située en entrée de ville, en y développant une offre de locaux pour des activités à définir. Cette opportunité immobilière permet également l'aménagement d'un hangar intercommunal pour le stockage de la banque de matériel et d'un espace pour les agents techniques.

Pour définir les besoins et les vocations du site, une étude d'opportunité économique et de faisabilité technique a été lancée avant d'envisager tous travaux d'aménagement.

Actions 2016

- Finalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité

Chiffres clés

- 3,2 ha de terrain, dont 7 500 m² de surface bâtie
- 7500 m² de surface bâtie
- Coût d'acquisition : 630 700 € dont 252 000 € de subvention régionale
- Coût de l'étude d'opportunité et de faisabilité : 47 300 € dont 33 100 € de subventions (Région et Massif des Vosges)
- Dépenses en travaux de mise en sécurité et conformité

ZONE D'ACTIVITES SUD - WOERTH

Zone d'activités à vocation artisanale

- **Travaux réalisés** : terrassements préparatoires, réseau d'adduction d'eau potable, réseau d'assainissement, longrines bétonnées, génie civil réseaux secs, aménagement voirie provisoire, candélabres éclairage
- **Réception des travaux** : travaux de voirie, réseaux humides et réseaux secs.

ZONE D'ACTIVITÉS DE HÉGENEY

7 ha de superficie à aménager pour une zone d'activités intercommunale

HOTEL D'ENTREPRISES DE LA SAUER - ESCHBACH

Actions 2016

- Départ de la société Moto Vision, pour s'installer dans ses nouveaux locaux dans la Parc économique de la Sauer à Eschbach.
- Départ de la société Thermoswiss, après liquidation judiciaire
- Départ de la société PNElectronics et signature d'une convention d'occupation précaire avec la société Melchioni France occupant le bureau n°3.
- Prolongation de la convention d'occupation précaire signée avec la société Stolcomfort France occupant le bureau n°1 et l'atelier n°1.

Chiffres clés

- 2 occupants (au 31/12/2016) : Melchioni France et Stolcomfort France
- 3 ateliers et 3 bureaux disponibles.

2. Développement touristique

ZONE D'ACTIVITES TOURISTIQUE ET CURE THERMALE - MORSBRONN-LES-BAINS

Le projet

Valorisation de la ressource en eau thermale par l'aménagement d'une zone d'activités à vocation touristique, apte à accueillir un équipement thermal et des structures d'hébergement touristique.

Maintien de la cure thermale à Morsbronn-les-Bains, atout majeur du territoire, par une coopération avec le groupe ValVital, repreneur privé de l'activité thermale.

Actions 2016

En vue de l'aménagement d'une zone d'activités thermale, une demande de déclaration d'utilité publique du projet est en préparation, avec un travail d'audit juridique sur la procédure à mettre en place. Pour la maîtrise foncière de la zone, un partenariat est engagé avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF Alsace), spécialiste dans le domaine, qui se traduira dès début 2017 dans les premières acquisitions de terrain.

Suite à la vente par l'UGECAM de l'activité thermale de la cure Morsbronn-les-Bains, les contacts avec le repreneur, la société ValVital, se poursuivent : Au niveau technique, la promotion touristique est engagée ; au niveau politique, ValVital multiplie les contacts avec tous les niveaux de collectivités afin d'obtenir leur adhésion à un projet de développement ambitieux. En effet, ValVital s'est engagé, dans le contrat de reprise avec UGECAM, à construire un nouveau centre thermal à Morsbronn-les-Bains, et envisage également un investissement dans de l'hébergement hôtelier, dans l'objectif d'un doublement de leur clientèle.

Chiffres-clés

- Surface totale de la zone d'activités touristique en projet : 19,9 ha
- 42% sont déjà propriété de la communauté de communes
- 3800 personnes par an profitent, au travers d'une cure, des bienfaits de l'eau thermale de Morsbronn-les-Bains
- 1 nouvel établissement thermal à construire d'ici 2019

MAISON RURALE DE L'OUTRE FORET - KUTZENHAUSEN

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, propriétaire du site, assure le bon fonctionnement de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt et le rayonnement de ce Centre d'Interprétation du Patrimoine : sécurité, travaux, gestion administrative, accueil, promotion et développement... Son partenaire principal est l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, propriétaire des collections et animateur du lieu.

La Maison Rurale répond à des objectifs multiples : donner la possibilité de visiter un corps de ferme complet et représentatif de l'Outre-Forêt, mettre en valeur, préserver les arts et traditions populaires de ce territoire rural, transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes générations.



Actions 2016

Fonctionnement :

- Accueil d'une stagiaire (missions autour du renouvellement d'activités proposées aux scolaires)
- Mise en place d'un TPE
- Intégration du dispositif «Pass Alsace»

Développement :

- Lancement du projet «outils de visite mobiles» : consultation et choix du prestataire, réunions de lancement et de rédaction des contenus (4 réunions avec l'AMROF, 1 réunion avec le prestataire, 2 jours de prises de vue)
- Création et mise à jour de plans tactiles (outils d'aide à la visite pour personnes déficientes visuelles)
- Suivi des réseaux CIP et Eveil des Sens

Coordination avec l'AMROF :

- Rédaction et finalisation du projet culturel de la MROF
- Rédaction et finalisation de la convention avec l'AMROF

Chiffres clés

- Nombre de visiteurs : 13 993 personnes accueillies (y compris lors des animations hors-les-murs avant réouverture), dont 3200 scolaires.
- Recettes de billetterie : 64 200 €
- Site internet : 68 000 visites et 44 000 visiteurs.
- Nbr d'annonces presse : 380 annonces ou communiqués de presse parus, dont 50 articles (compte-rendu d'animations dans les DNA).

MUSÉE FRANÇAIS DU PÉTROLE : CONSERVATION DES COLLECTIONS ET PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Le Musée Français du Pétrole est géré par l'Association des Amis du Musée du Pétrole de Pechelbronn, qui organise également un grand nombre d'autres manifestations, visites et expositions. La collection du musée est propriété de la communauté de communes. A ce titre, la CCSP participe à la Conservation mutualisée portée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui met une conservatrice à disposition du musée. Celle-ci aide et conseille (par exemple) sur la muséographie, l'enrichissement de la collection, les manifestations communes.

Actions 2016

- Renouvellement de la convention tri-annuelle 2017-2019 entre CCSP, Commune de Merkwiller-Pechelbronn et l'association des amis du musée
- Poursuite de la recherche de partenaires privés pour un projet de développement du musée, visant la constitution d'un pôle «énergies» autour des axes d'excellence de notre territoire, à savoir le pétrole et la géothermie profonde, offrant un musée, lieu de culture scientifique, technique et industrielle d'une part, et un centre de ressources et de réflexion sur les énergies d'autre part.

Les chiffres-clés

- 32 000 € : contribution de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au budget de l'association des amis du Musée français du Pétrole
- 7 800 € : contribution annuelle à la Conservation mutualisée
- 4200 : nombre de visiteurs accueillis au Musée Français du Pétrole

RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

De nombreuses réalisations ont été achevées en 2016 :

- Itinéraire Laubach-Forstheim-Froeschwiller
- Itinéraire Kutzenhausen-Preuschkorf-Merkwiller-Preuschkorf-Goersdorf-Woerth
- Itinéraire Langensoultzbach – piste cyclable le long de la RD27

De nombreux chantiers ont démarré en 2016 :

- Promenade thermale
- Itinéraire piste cyclable RD27-Oberdorf Spachbach
- Itinéraire Durrenbach-Biblisheim

Plusieurs projets ont été validés pour un démarrage des travaux en 2017 :

- Kutzenhausen-Sultz sous Forêts
- Lembach Tannenbrück

Chiffres clés

Coût d'objectifs : 1 500 000 €HT

PROMOTION DU TERRITOIRE

10 panneaux Relais d'Information Service sont implantés comme suit : Merkwiller-Pechelbronn, Lembach en venant de Climbach, Lembach à la frontière allemande, Obersteinbach, Walbourg, D27, Forstheim, Didiland, Froeschwiller, Lobsann. Ils ont pour vocation d'informer les touristes sur les différentes prestations touristiques du territoire

Pour compléter le maillage réalisé par l'Office de tourisme, ses points d'information et les Relais information service, la CCSP a mis en place, en 2011, 4 bornes numériques permettant d'accéder 7/7jours aux informations touristiques du territoire.

Elles sont implantées sur des lieux de passage des visiteurs : à Obersteinbach devant la Maison des châteaux forts, à Merkwiller-Pechelbronn devant l'agence postale, à Woerth dans la cour du château ainsi qu'à la cure thermale de Morsbronn-les-Bains, soit 3 bornes extérieures et 1 borne intérieure.

La CCSP cherche également à valoriser le patrimoine lié à la Bataille du 6 août 1870. En 2011, a été mis en place un circuit du champ de bataille et un site internet mobile accompagné d'une application, outil d'accompagnement de la visite.

3. Soutien aux filières locales et aux professionnels du territoire

- Elu référent : Roger Isel
- Agents référents : Jean-Baptiste Kern, Frédérique Weber, Till Harrès

SOUTIEN A LA FEDERATION DES PROFESSIONNELS ARTISANS ET COMMERCANTS (PAC)

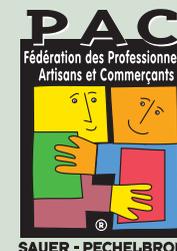
- Elu en charge des relations avec la PAC : Roger ISEL
- Agent en charge des relations avec la PAC : Jean-Baptiste KERN
- Agent de la PAC : Isabelle ZITZMANN

Actions 2016

- Edition du magazine commercial (4 numéros)
- Salon de printemps à la salle polyvalente de Eschbach

Les chiffres clés

- 1 animatrice (20h/sem)
- 70 adhérents
- Réalisation de 4 numéros du magazine commercial (distribué à 12 800 exemplaires)
- 1 salon annuel
- 1 salon annuel rassemblant plus de 2 000 visiteurs et 40 exposants
- Acompte de subvention de 27 147,94 € versé au titre de la 2ème tranche OCM (2015-2017)



OCM – OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES.

Après avoir bénéficié d'une 1ère tranche (2009-2011) et la Communauté de communes a été retenue par l'Etat pour une 2e tranche (2016-2018) de l'OCM.

C'est une opération initiée par l'Etat via le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) portée par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour soutenir les projets d'animation économique et d'investissement des entreprises afin de maintenir une activité artisanale et commerciale de proximité en milieu rural.

Les aides directes aux entreprises du territoire se traduisent sous forme de subventions à un taux de 28,5% de leurs dépenses d'investissement entre 10 000 € HT et 75 000 € HT, soit un montant de subvention entre 2 850 € et 21 375 €.

Les actions d'animation de l'association des professionnels, artisans et commerçants (Fédération PAC) sont également subventionnées (poste de l'animatrice, salon de printemps, magazines, ...).

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS LOCAL

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA STRUCTURATION DU PÔLE BOIS ALSACE/VOSGES DU NORD.

Le projet :

Mission d'accompagnement confiée à Anticip Consultants portant sur :

- le montage d'une activité économique autour de la seconde transformation du bois (de type aboutage et/ou lamellé/collé)
- la structuration de l'association Synergie Bois Local créée en 2012.

Actions 2016

- Portage de l'animation confié en 2015 au PNRVN.
- Participation aux comités directeurs et à l'assemblée générale de Synergie Bois Local

Chiffres clés

- Participation de la communauté de communes au portage par le PNRVN : 2000€/an

PÔLE BOIS – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACTIVITÉS DESTINÉ À LA SECONDE TRANSFORMATION DU BOIS SUR LE PARC ÉCONOMIQUE DE LA SAUER À ESCHBACH

Construction d'un bâtiment relais (location avec option d'achat) destiné à accueillir une unité d'assemblage de maisons à ossature bois et une unité de taillage et composé d'un hall industriel et de bureaux, afin de soutenir le développement de la filière bois locale.

Action inscrite dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale «Dynamiser l'Economie de l'Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2016

- Réception des travaux en juin 2016
- Installation des entreprises MOB et Les Bois du Ried.

Chiffres clés

- Montant des marchés notifiés : 2 150 000 € HT
- Coût global de l'opération : 2 628 000 € HT (phase APD).
Subventions escomptées : 926 500 € (Etat via PER, CD67 et Région).



PÔLE BOIS – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INNOVANT DANS LA VALORISATION DES BOIS LOCAUX ET DANS UNE NOUVELLE FORME D'HABITAT INDIVIDUEL DENSE À PREUSCHDORF

Construction d'un bâtiment démonstrateur et vitrine dans l'utilisation des bois locaux et dans une forme d'habitat dense, modulaire et évolutif. Action inscrite dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale «Dynamiser l'Economie de l'Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2016

- Communication autour du projet : organisation de visites de chantier, interventions lors de colloques, publications dans la presse (cf ci-dessous)
- Commercialisation : contact avec agences immobilières et notaire pour commercialiser le bâtiment sous forme de location-accession. Quelques contacts avec des particuliers et des professionnels intéressés pour l'occuper.
- Finalisation du documentaire autour du projet avec TV3V

Chiffres clés

- Montant des travaux notifiés : 442 000 € HT
- Montant de l'opération : 653 300 € HT (phase APD)
- Subventions escomptées : 390 000 €

| DATE | PUBLIC CIBLE | ORGANISATEUR | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|----------|--|-----------------------|------------------------|
| 16/02/16 | Etudiants école archi Nancy | | 5 |
| 03/05/16 | Colloque forestier franco-allemand | | 35 |
| 03/05/16 | ENSAS - licence construction écologique | Fibois | 40 |
| 07/06/16 | Voyage d'études PNR Gâtinais Français | PNR Gâtinais Français | 30 |
| 08/06/16 | France Clusters, Fédération des PNR, Mairie Conseil | PNR Vosges du Nord | 10 |
| 24/09/16 | Portes ouvertes - visite guidée, atelier éco-rénovation avec A. Riwer | CCSP | 20 |
| 22/10/16 | Portes ouvertes, atelier compostage avec C. Bloch Visite bâtiment passif avec D. Duprat | CCSP | 30 |
| 28/10/16 | Accueil délégation d'élus béninois-communauté d'agglomération de Forbach (dans le cadre d'une coopération) | PNRVN | 10 |
| 25/11/16 | Visite par le SYCOFOSE | SYCOFOSE | 20 |
| | | Total 2016 | 200 |

| DATE | MANIFESTATION | PUBLIC CIBLE | TYPE D'INTERVENTION | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|----------|---|--------------------------------|--|------------------------|
| 19/04/16 | Prix LQE, les trophées de la construction et de l'aménagement durable | Professionnels | Intervention lors de la réception du prix catégorie «logements neufs» | 100 |
| 08/03/16 | Réunion d'échanges - construction bois | Fibois, Sainte Croix en Plaine | Présentation du projet - groupe de travail constitué de professionnels | 15 |
| 16/11/16 | Colloque bois local et projets publics | Pays de la Déodatie Saint-Dié | Intervention de Pascal Demoulin et F. Weber | 30 |
| 02/12/16 | Rencontre interprofessions bois | Fibois | Présentation du BATI-projection du film | 25 |

Récompenses 2016 :

1er prix LQE bâtiment durable 2016, catégorie «logements neufs» et une mention «Territoire», Logements collectifs et groupés au prix national de la construction bois 2016



Publications 2016 :

Ce bâtiment fait régulièrement l'objet de publications nationales.

- 1 article dans Le Moniteur, 1er avril 2016
- Mise en ligne sur le site du prix national de la construction bois : <http://www.prixnational-boisconstruction.org/panorama-des-realizations-en-bois/item/8433-habitats-denses-passifs-biosources-et-en-bois-local>
- «L'éco-rénovation dans les Vosges du Nord inspire le Gâtinais», Newsletter du Parc naturel régional des Vosges du Nord - juillet 2016
- Publication dans le hors série n°18 d'Habitat Naturel -Architecture Passive

ÎLOT CENTRAL DE WÖERTH COMPRENANT UNE RÉSIDENCE SÉNIORS, UN ESPACE COMMERCIAL ET UN ESPACE RÉSIDENTIEL

RÉSIDENCES SÉNIORS

Le projet

La réalisation de la Résidence seniors constitue l'amorce de l'opération globale «Ilot central de Woerth».

Opération de réhabilitation-reconstruction d'une deux résidence seniors pour la création de 19 logements domotisés et un espace commercial (Rez-de-chaussée du 80 Grand' Rue).

Actions 2016

- Optimisation programme & négociation entreprises
- Démarrage chantier 15 février 2016 et suivi travaux.
- Au N° 80 Grand'rue : démolition de l'existant trop vétuste , fondations spéciales, et achèvement gros œuvre.

Réservation du rez-de-chaussée pour l'implantation d'une maison médicale (infirmier(e), sage- femmes, ostéopathe, orthophoniste, pédicure-podologue).

- Au N° 1 Grand'rue : sauvegarde de la façade historique puis démolition et reconstruction des espaces intérieurs jusqu'au clos couvert.
- Suivi avec nos partenaires sur l'analyse fonctionnelle de la domotique, du logement témoin et de la gestion & animation de la résidence.

Les chiffres clés

- Coût final de l'opération: 3 750 000 € (hors Espace commercial/Services)
- 19 logements pour une surface totale de 1200 m²

ESPACE COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL

Le projet

Dans le cadre des actions programmées pour la revitalisation du bourg-centre de Woerth, le projet consiste en l'aménagement d'un espace commercial et résidentiel dans les immeubles situés du 80 au 84 Grand' Rue. Le rez-de-chaussée du 80 Grand'Rue est commercialisé dans le cadre de la réalisation de la résidence seniors aux étages. Dans le prolongement de la maison de santé existante déjà à Woerth (rue des Aulnes), un projet de pôle de santé accueillera une dizaine de professionnels de santé à partir de l'automne 2017.

Actions 2016

- Rencontres avec les professionnels santé, futurs locataires du pôle de santé.
- Modifications du plan du rez-de-chaussée pour intégrer les besoins des professionnels de santé

Les chiffres clés

- 1 local tertiaire de 230 m²

Environnement-énergie

La communauté de communes est chargée de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle est chargée de oeuvrer les politiques de protection et de soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

1. Actions en faveur de la sauvegarde du patrimoine et des ressources naturelles

- Elus référents : Jean Muller, Alain Fuchs
- Agents référents : Frédérique Weber, Adrien Tuffereau, Aurélien Duprat

OPÉRATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI (AIDE À LA VALORISATION ET DISPOSITIF MUT'ARCHI)

Actions 2016

- Poursuite du dispositif d'aides à la valorisation du patrimoine bâti ancien.
- Visite avec les membres du bureau exécutif d'un chantier subventionné par le dispositif à Lembach
- Poursuite du dispositif «mut'archi» : conseils gratuits pour les propriétaires de bâtiments datant d'avant 1948 apporté par une architecte-conseil du SycoParc (poste mutualisé).

Chiffres clés

Conseils apportés par l'architecte-conseil dans le cadre du dispositif mut'archi :

- Conseils aux particuliers : 27
- Conseils aux collectivités : 6
- Dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti ancien :
 - 6 dossiers de subvention déposés
 - 6 dossiers subventionnés
 - Montant des aides accordées (délibérées) : 8 667,41 €



CHAUFFERIE COLLECTIVE «L'ECORCE» AVEC RESEAU DE CHALEUR A MORSEBRONN-LES-BAINS-DURRENBACH

Le projet

Exploitation et gestion, sous forme d'une délégation de service public confiée à Dalkia France, de la chaufferie mixte bois-gaz avec réseau de chaleur reliant la maison des services et des associations, l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains, le syndicat des eaux, la Source des Sens, la pharmacie Kessler, l'hôtel-restaurant l'Explorateur et un privé.

Actions 2016

Séparation hydraulique entre le réseau primaire et secondaire d'alimentation de la MDSA par l'intermédiaire de l'implantation en chaufferie d'un échangeur, suite au sinistre (fuite du réseau) qui a touché la MDSA fin 2014.

Chiffres clés

Voir en annexe le compte-rendu du rapport de délégation.



CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Face aux défis économiques et climatiques que représente l'énergie, un réseau de conseillers a été mis en place par l'ADEME au niveau national. Porté par les collectivités locales, il leur apporte une compétence technique mutualisée afin de mieux cibler leurs priorités d'action, en les accompagnant de manière neutre et objective dans leurs projets d'efficacité énergétique.
Cible principale : les communes de moins de 10 000 habitants.

Actions 2016 :

- Formation et accompagnement des élus sur le thème des économies dans l'éclairage public.
- Réalisation des bilans énergétiques de 32 bâtiments publics.
- Accompagnement des communes sur 8 projets de rénovation thermique et 9 projets d'éclairage public.

Chiffres clés :

- Coût de l'opération (coût d'objectifs ou coûts définitifs) : environ 44 500€/an dont 25 000 € payés par l'ADEME et la Région. Coût définitif pour la communauté de communes d'environ 9 500 €/an.
- Nombre de personnes touchées (visiteurs, ...) : 21/24 communes ont profité du service CEP.

PROGRAMME DE PRÉSERVATION DES VERGERS

Soutien aux initiatives menées localement en faveur de la préservation des vergers hautes tiges.

Actions 2016

- Réédition de l'opération «Papotons Pommes» : édition dans le Infoblätt'l d'un calendrier des initiatives locales menées en faveur de la valorisation des fruits en septembre/octobre.
- Diffusion régulière aux mairies par mail d'informations sur la thématique et sur les activités des associations d'arboriculteurs.
- Soutien technique ponctuel aux associations d'arboriculteurs dans le montage et la mise en œuvre de leurs actions d'animation.
- Soutien au fonctionnement de la plate-forme de collecte de pomme de Lembach (transport des pommes chez un transformateur à Sessenheim).
- Participation à une réunion de travail sur la mise en place d'une cueillette solidaire de pommes, avec le Conseil départemental, l'épicerie sociale de Woerth et l'association Fruits Fleurs Nature.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES / BASSINS VERSANTS DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

Actions 2016

- Réflexion sur la mise en œuvre de la compétence «rivières» de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au regard de la loi GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur les bassins versants de la Sauer et du Seltzbach.
- Suivi du programme Life Biocorridors porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord dont 5 opérations concernent le bassin de la Sauer (3 sur le Steinbach, 1 sur le Soultzbach et 1 sur la Sauer).

PROGRAMME «ZÉRO-PHYTOS»

Objectifs

Poursuite du programme de suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts publics, entamé en 2012, avec l'accompagnement de 6 nouvelles communes : Dieffenbach, Durrenbach, Froeschwiller, Gunstett, Lobsann et Merkwiler-Pechelbronn.

Actions 2016

- Organisation d'un programme d'animations à destination du grand public (réunions d'information sur la présentation des impacts de l'utilisation des produits phytosanitaires et sur les techniques alternatives de désherbage chimique et atelier pratique dans des jardins de particuliers)
- Suivi par le bureau d'études des 6 nouvelles communes et audit blanc
- Réunions bilan de mise en œuvre du plan de gestion différenciée dans chacune des 6 nouvelles communes
- Audit des communes pour l'obtention de la distinction «communes natures» et remise des distinctions par la Région et l'Agence de l'Eau.

Le palmarès de novembre 2016 :

3 libellules : Dieffenbach, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Froeschwiller, Gunstett, Lobsann, Merkwiler-Pechelbronn, Preuschkendorf, Wingen et communauté de communes Sauer-Pechelbronn
2 libellules : Lembach-Mattstall, Woerth

Chiffres clés :

Ateliers pratiques :

Dieffenbach – 20/04/16 : 22 participants

Froeschwiller - 23/04/16 : 17 participants

Lobsann - 23/04/16 : 22 participants

Réunions d'information

Durrenbach - 20/04/16 : 14 participants

Gunstett - 21/04/16 : 15 participants

Merkwiler-Pechelbronn- 22/04/16 : 15 participants

PROJET DE VALORISATION PÉDAGOGIQUE D'UNE COLONIE DE CHAUVESOURIS DANS LES COMBLES DE L'ÉGLISE DE NIEDERSTEINBACH

Le projet

Pour sensibiliser le grand public à la préservation d'une espèce de chauve-souris emblématique – le Grand Murin, mise en place d'un programme de valorisation pédagogique d'un site abritant la plus grande colonie dans les Vosges du Nord : installation d'un équipement de vidéosurveillance avec écran de visualisation à distance, panneaux pédagogiques, animations tout public et scolaires, réalisation d'un film pédagogique.

Actions 2016

- Relance de la campagne de vidéosurveillance de la colonie, suivi du site chauvesouris.sauer-pechelbronn.fr pour accéder en ligne aux images vidéo tournées en direct.
- Actions menées par le Parc naturel régional des Vosges du Nord autour de la colonie : 1 projection du film «Les chauves souris des Vosges du Nord» coproduit par la communauté de communes, organisation d'une soirée tout public sur site à l'occasion de la nuit européenne de la chauve-souris, intervention au collège de Woerth.

MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE INCITATIVE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le projet

- Dans le cadre de l'application du Grenelle de l'environnement, mise en place d'une redevance incitative sur les ordures ménagères.

Actions 2016

- Intégration dans le logiciel de facturation des données issues de la campagne d'identification des bacs réalisée en 2015.
- Suivi des premières mesures de levées et de pesées
- Commande et vente de bacs et composteurs en bois
- Travail sur la détermination de la redevance incitative et d'un règlement de facturation
- Suite aux dysfonctionnements constatés sur les systèmes d'enregistrement des données sur les camions de collecte, décision en décembre 2016 de reporter d'un an la mise en place de la redevance, en coordination avec les communautés de communes de l'Outre-Forêt et de Wissembourg.

Chiffres clés

- Nombre de bacs pucés : 7 601.
- Production moyenne de déchets/hab.an sur la CCSP en 2016 : 152 kg/hab.an
- Les abonnés ont sorti en moyenne en 2016 entre 26 et 27 fois leur bac sur l'année. Les déchets pèsent en moyenne entre 8 et 9 kg par sortie de bac.

Réunions publiques

- Lembach - 13 avril 2016 : 65 personnes
- Durrenbach - 18 mai 2016 : 37 personnes
- Forstheim - 14 octobre 2016 : 100 personnes
- Merkwiller-Pechelbronn - 09 novembre 2016 : 100 personnes

Ateliers pratiques sur le compostage et le jardinage

- Walbourg – 21 mai 2016 : 15 personnes
- Preuschorf (bâtiment innovant) – 22 octobre 2016 : 15 personnes
- Stand lors de la fête du jeu

CENTRALE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE

Cette centrale est implantée sur la toiture sud de la maison des services et des associations à Durrenbach. Elle a été mise en service en octobre 2010.

144 modules solaires photovoltaïques et 9 onduleurs composent la centrale. La puissance installée est de 30 240 Wc sur une surface de 215m².

Chiffres clés :

- Cout de l'installation : 197 000 €TTC
(subvention : 30 000 € de la Région Alsace).
- Production annuelle estimée : 26 635 kWh
- Prix de revente : 0,60 €/kWh
- Production 2016 : 28300 kWh
- Recette 2016 : 17 050 €



Cohésion sociale

La communauté de communes a inscrit dans ses compétences l'action sociale. A ce titre, elle est notamment chargée de la mise en oeuvre des politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du soutien aux associations.

LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS À DURRENBACH LABELLISÉE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

C'est dans un objectif de maintenir les services publics sur notre territoire que les élus ont décidé la mise en place de la maison des services au public. Il s'agit d'améliorer et de faciliter l'accès aux services, qu'ils soient assurés par l'Etat, les collectivités ou des entreprises privées de services (poste, gaz, ...). Dans une « Maison de services au public » l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Les services accessibles

- Pôle Emploi
- CAF
- Mission Locale Alsace du Nord
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- ESPAS Haguenau-Wissembourg
- Association RESCIF
- Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)
- Espace Info Energies Nord Alsace

HALTE GARDERIE - MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge de la halte : Alfred KREISS
 - Responsable : Madame Nadine SCHUSTER
 - Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
 - Partenaires : CAF, Conseil départemental 67
- > Encadrements : Madame Nadine Schuster et Madame Patricia Linck
> Un agent d'entretien salarié de l'association Réussir assure 9h00 de ménage/semaine
> Accueil de 10 enfants de 3 mois à 6 ans
- Ouverture de la structure
Mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h15
Vendredi : de 8h à 12h15

Prestations d'accueil proposées

Deux types d'accueil sont proposés :

Un accueil régulier : il répond à un besoin d'accueil correspondant à un rythme et une durée prévisible. L'enfant est inscrit pour un nombre d'heures contractualisées.

Un accueil ponctuel : il répond à un besoin dont le rythme et la durée ne peuvent être définis à l'avance.

Actions 2016

Interventions extérieures : 1x/semaine contes et histoires aux enfants, 2x/semaine musique.

Moments festifs : fête du jeu, sortie d'été à la Ferme Meyer, fête d'été, fête de Noël

Activités : jardinage, comptines.

Chiffres clés

- Nombre d'enfants ayant fréquenté la structure en 2016 : 68 issus de 24 communes du territoire
- 57 enfants en 2016 sont sous contrat (61 en 2016)
- 11 enfants en 2016 en accueil ponctuel (4 en 2016)

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) - DURRENBACH

- Elu en charge de la halte : Alfred KREISS
- Agent en charge du relais : Anne-Muriel LAXENAIRE, remplacée par Julie Dingeldein le 01/09/2016
- Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
- Partenaire : CAF, Conseil départemental 67, Halte garderie

Les missions du relais :

- centraliser et coordonner les offres et les demandes en matière de garde d'enfant.
- aider les parents dans leur fonction d'employeurs.
- informer les assistantes maternelles de leurs droits et devoirs.
- être un lieu de socialisation pour l'enfant par le biais d'activités d'éveil au sein de la halte garderie.
- permettre aux adultes d'être accueillis, écoutés, reconnus et guidés dans leur rôle éducatif.
- être un lieu de rencontres entre assistantes maternelles et parents.
- organiser l'intervention de professionnels de la petite enfance.

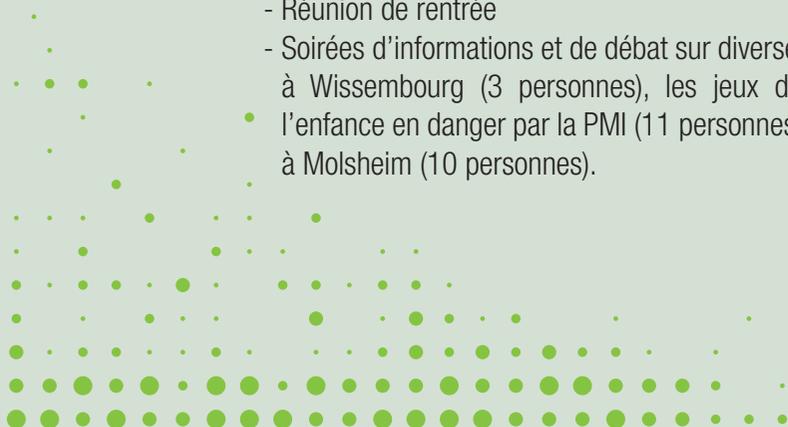
Actions 2016

- Fête du Jeu interservices, fête de Noël, rencontre conviviale AMATS (27 pers.), Fête des Activités d'éveil et baby gym (100 pers.), vernissage exposition photo (28 personnes)
- Réunion de rentrée
- Soirées d'informations et de débat sur diverses thématiques : les impôts à Wissembourg (3 personnes), les jeux dangereux (20 personnes), l'enfance en danger par la PMI (11 personnes), conférence Jean Epstein à Molsheim (10 personnes).

- Expo photo
- Soirées brico adulte
- Formations : «prendre soin de soi pour prendre soin des autres», «langue des signes», «recyclage PSC1» (assistants maternels); IPSEN : Premiers Secours Enfant-Nourrisson (assistants maternels et parents); CAP Petite Enfance
- Activités d'éveil : 40 enfants ont participé à au moins 1 séance depuis septembre, ils sont répartis sur 2 groupes, 1 séance hebdomadaire;
- Baby Gym : 55 enfants ont participé au moins une fois depuis septembre, ils sont répartis en 3 groupes; 2 séances par mois (38 participants en moyenne par matinée)

Chiffres clés

- Gestion de 171 assistantes maternelles en activité au 31/12/2016
- Nombre de familles en relation avec le RAM : 307 familles (425 en 2015)



SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

- Elu en charge du suivi : Alfred Kreiss
- Agent en charge du suivi : Claire Maggi
- Animateurs : Tania Sorgius, Julien Brancier, Pierre Bersier, Barbara Weiss
- Partenaires : FDMJC 67, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental du Bas-Rhin

Centres de loisirs sans hébergement :

- 781 enfants participants sur 72 jours de centre de loisirs
- 17 jours de centre à Lembach
- 6 jours de centre à Eschbach
- 10 jours de centre à Kutzenhausen.

Pass'sport et stages

430 participants sur 47 journées d'activités

Séjours avec hébergement

127 participants sur 37 jours

Vendredis festifs :

Plus de 1300 personnes accueillies

Les jeunes engagés :

Accompagnement de jeunes de 11 à 17 ans

Projets culturels et sportifs : voyage à Barcelone, club cinéma, club jeux , camp volley et camp aventure

36 jeunes ont participé à la rencontre «jeunes engagés» pendant les vacances de la Toussaint avec une nuit au Chalet du Club Vosgien à Lembach

67 jeunes ont participé à des actions d'autofinancement (distribution journal intercommunal, vente de gâteaux, bourse aux plantes...)

« Les claps animés » Projection de films dans les villages et organisation du premier festival SOS Halloween avec 25 bénévoles âgés de 11 à 18 ans, participation de 150 enfants et 400 personnes

Le festival Rock'n Stein : 65 bénévoles présents pour le concert, 30 bénévoles pendant la semaine, 12-15 membres actifs, 15 réunions et journées de travail
Just Like Dance : 10 bénévoles, une centaine de spectateurs et 25 danseurs

Formation des animateurs

Formation BAFA: 16 jeunes du territoire,
4 samedis de formation: 63 animateurs du territoire

Opération Smashy

9 classes de primaire CM1 et CM2

2 jours de tournois de volley au terrain de football de Woerth en partenariat avec l'ASVS

27 entrants en section sportive 6ème volley ball

Action au collège de Woerth

Section sportive volley : 78 jeunes de la 6ème à la 3ème

Exposition «Savoir comprendre agir pour dire non à la haine» : 250

Exposition «Dérapage» (sécurité routière) en partenariat avec le conseil départemental
225 élèves de 5ème et de 3ème

Permanence atelier débat : 12 jeunes en moyenne un mardi sur deux

Permanence jeux de société : 20 jeunes tous les jeudis

Projection du film Ivanoé : 26 jeunes (cette séance avait pour but de tester l'intérêt des jeunes afin de créer un ciné-club)

Participation aux réunions du Comité d'Education à la Citoyenneté

Participation aux réunions et à la réflexion pour l'implantation d'un Lieu d'Art et de Culture au collège de Woerth.

Formation des délégués de classe :

Sortie et échanges avec les élèves du collège Rouget de l'île de Schiltigheim

Visite du parlement européen, rencontre et échanges avec un haut fonctionnaire européen.

Mini entreprise : 17 élèves en liaison avec la PAC

Liaison CM2-6ème : participation de 8 écoles de CM1-CM2 soit 168-élèves

LES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES

Chiffres clés

- 7 structures périscolaires pour 19 communes, gestionnaire FDMJC 67
- Animatrices périscolaires : 18 personnes sous contrat FDMJC (CCD + CDI)
- 335 familles utilisatrices (205 en 2015) pour 450 enfants accueillis (362 en 2015)
- Participation de la communauté de communes : 255 000 € (225 000 € en 2015) pour un budget total de 529 000 €

SUBVENTION «CLASSES DECOUVERTES» COLLEGES

- Elu en charge du projet : Alfred KREISS
- Agent en charge du projet : Carine DEUTSCHMANN

Objectif

Sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire accueillant des enfants du territoire (Woerth, Walbourg, Soultz-sous-Forêt, Wissembourg, Mertzwiller). Les séjours qui peuvent être aidés doivent comprendre au moins deux nuitées. Le montant subventionnable est calculé sur la base de 3 € par élève et par jour.

Chiffres clés

En 2016, 2 établissements scolaires ont été subventionnés comme suit :

- Collège du séminaire des jeunes de Walbourg : Au total 4 dossiers déposés représentant 50 élèves pour 3 séjours.
- Collège Maréchal de Mac Mahon de Woerth : 3 dossiers déposés représentant 144 élèves pour 3 séjours pour un montant total de 2448 €.



SUIVI ET GESTION DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL «LES CUIRASSIERS» A WOERTH

- Elu en charge du suivi : Alfred KREISS
- Agent en charge du suivi : Julien BRANCIER

Une réunion avec les associations utilisatrices, l'èlu et l'agent référent du gymnase par an permet de mettre en place le planning d'utilisation du gymnase pour une année scolaire. L'animateur sportif suit le fonctionnement et l'utilisation du gymnase et s'occupe de locations extérieures durant l'année.

Chiffres clés

- Le gymnase a un taux d'occupation de 90% (hors vacance scolaire sur une année)
- Associations et institutions utilisant le gymnase :
 - Le collège Mac Mahon de Woerth
 - Association sportive Vallée de la Sauer (ASVS)
 - Les clubs de Foot de Langensoultzbach, Hegeney
 - Le club d'escalade de la Sauer
 - Le club de badminton
 - Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Goersdorf
 - Badminton de la vallée de la Sauer

REHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE DE MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Jean-Marie HAAS
- Agent en charge du projet : Claire JOHANN

Objectif

La communauté de communes a fait l'acquisition des bâtiments de l'ancienne gare, anciennement occupés par le syndicat des eaux du canton de Woerth.

La réhabilitation de cet ensemble doit se concevoir comme une extension de la maison des services et des associations (MDSA).

Cette réhabilitation doit permettre de mettre en valeur le patrimoine bâti et de marquer l'ancienne affectation de gare de ce bâtiment, tout en s'intégrant dans l'environnement existant.

Actions 2016

- Cette action n'a pas connu d'évolution en 2016.

Chiffres clés

- Coût prévisionnel de l'opération (hors acquisition) : 400 000 €HT
- Surface réhabilitée : 400 m²



A decorative graphic featuring three dandelion seed heads in white and light green. One is positioned to the left of the number '5', another is partially behind it, and the largest one is to its right. The background consists of a central green horizontal band and light green vertical bands on the left and right sides.

5

Fonctionnement général de la
communauté de communes

ACCUEIL DE LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS

L'accueil de la maison des services et des associations est assuré par le secrétariat de la communauté de communes.

- Assistantes en charge de l'accueil et du secrétariat général : Elodie Reichhardt, Judith Michel
- Coordinatrice de secrétariat générale de l'équipe technique : Carine Deutschmann
- Assistantes en charge de la comptabilité : Doris Martin, Christine Nonenmacher, Lisa Mehl
- Assistante administrative des projets : Vanessa Klee, remplacée par Manon Doyen à partir du 1er juin 2016

Le service accueil a réceptionné 4361 appels (5300 en 2015).

Le service accueil a accueilli 2055 personnes (1832 en 2015)).

Répartition des appels téléphoniques

| Banque de matériel | Ordures ménagères | Animation | Périscolaire | Projets |
|--------------------|-------------------|------------|-------------------|------------|
| 219 | 382 | 169 | 32 | 562 |
| Office de tourisme | Comptabilité | RAM | Réservation salle | Véhicule |
| 29 | 98 | 37 | 25 | 32 |

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de courriers reçus : 6574 (6627 en 2015)
- Nombre de courriers envoyés : 1694 (2204 en 2015)
- Maintenance des véhicules : 177 interventions (153 interventions en 2013)
- 111 660 km (107 920 km en 2013)
- Nombre de dossiers d'assurances (déclaration de sinistres) : 2
- Nombre de commissions marchés publics : 9 (14 en 2015)
- Nombre de commissions d'appels d'offres : 3 (0 en 2014)

BANQUE DE MATERIEL COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE

- Elu en charge du service : Jean Claude BALL
- Agents en charge du service : Carine DEUTSCHMANN (administratif), Philippe MOTZ (technique)

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a mis en place un service de banque de matériel dont le matériel peut être utilisé lors de manifestation par les associations, les communes, les écoles résidant ou siégeant dans une commune membre de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Chiffres clés

| Désignation | Quantité mise à disposition | Nombre de commandes | Recettes mise à disposition |
|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------------------|
| Pont de scène | 2 | 2 | 175 € |
| Chapiteau(x) | 91 | 74 | 12 975 € |
| Tonnelle(s) | 255 | 73 | 5 205 € |
| Podium | 17 | 20 | 1 350 € |
| Sonorisation | 23 | 25 | 1 075 € |
| Régie d'éclairage scénique | 8 | 8 | 475 € |
| Lave-verres | 8 | 12 | 480 € |
| Grilles d'exposition | 938 | 34 | - € |
| Barrière de circulation | 521 | 33 | 1 179 € |
| Coffret de branchement électrique | 7 | 9 | 175 € |
| Garniture de fête | 28 | 22 | 450 € |
| Videoprojecteur | 7 | 11 | - € |
| Barrière de chantier | 5 | 1 | 15 € |
| Grand Ecran | 6 | 7 | - € |
| Petit écran | 2 | 3 | - € |
| Gouttière chapiteau | 14 | 19 | - € |
| TOTAL | 1932 | 353 | 23 554 € |

Utilisation de la plateforme élévatrice mobile de personnes : 46 fois

SOUTIEN AUX COMMUNES

Différents services et outils ont été mis à disposition des communes membres de la communauté de communes.

Services aux communes :

Accès à un extranet avec accès à une base documentaire juridique (Pédagogiche), au système d'informations géographiques et à d'autres outils de partage d'informations et de communication avec les autres communes.

Banque de matériel communautaire (plate-forme élévatrice mobile de personnes, vidéoprojecteur, ...).

Mise à disposition d'équipements de façonnage et duplicopies.

Mise en place d'une plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

Mise en place d'un service de renseignements juridiques téléphoniques groupés.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Différents services ont été développés afin de soutenir les associations locales et l'animation locale. Le territoire Sauer-Pechelbronn compte au 31 décembre 2016 plus de 250 associations.

Services aux associations :

Mise à disposition d'un duplicopieur pour la réalisation de tracts : 393 343 copies tracts imprimés (363 605 tracts en 2015)

Distribution du journal intercommunal par des associations locales : 4 076 € versés aux associations.

Gestion d'un service de banque de matériel.

Mise à disposition du gymnase intercommunal de Woerth pour les associations sportives du territoire.

SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

- Elu en charge du projet : Alain FUCHS
- Agent en charge du projet : Emilien KIEFFER

Objectifs

Gestion du Système d'Information Géographique (maintenance, mises à jour des données de référence, intégration de nouvelles données) et de la plateforme SIG en ligne.

Créations et exports cartographiques thématiques à la demande.

Assistance et formation aux utilisateurs.

Actions 2016

- Mise en ligne des PLU des communes de Obersteinbach, Durrenbach, Biblisheim
- Formations des utilisateurs de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn
- Mutualisation du Service SIG avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg (CCPW) à raison d'une journée par semaine
- Formations des utilisateurs de la CCPW
- Participation aux réunions d'échanges organisées par le Conseil départemental du Bas-Rhin et la Région Alsace (CIGAL)
- Création d'une application SIG grand public de promotion du territoire («Sauer Map») et permettant d'accéder facilement aux documents d'urbanisme en vigueur
- Suivi du foncier intercommunal

Chiffres clés

- SIG interne : 450 visites en moyenne par mois, 130 utilisateurs
- Sauer Map : 280 visites lors du premier mois de publication (décembre 2016)

COMMUNICATION

- Elu en charge du projet : Jean-Marie HAAS
- Agent en charge du projet : Anne GLOCK
- Agence chargée de la conception des documents de communication : Agence TOOYOO, imprimeurs IREG Strasbourg, ction Repro Haguenau, Imprimerie Parmentier La Wantzenau

Actions 2016

Réalisation des journaux intercommunaux.

Suivi des publications de la communauté de communes (tracts, affiches, ...).

Réalisation du rapport d'activités.

Mise à jour et animation du site internet et extranet.

Chiffres clés

Publication papier

- 2 numéros du «Info blätt'l» publiés, soit 13 468 exemplaires distribués,
- 1 programme annuel des activités du service animation (distribué à 7 300 exemplaires) et programmes de chaque vacance scolaire, (distribués dans les écoles à 3000 exemplaires pour chaque vacance)
- 1 rapport d'activités de la communauté de communes distribué à 150 exemplaires
- 18 associations réalisant la distribution dans les foyers, soit 4 076 € reversés aux associations.
- 2 campagnes de communication (programmations de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, fête du jeu,
- Coût total 30 000 € TTC.

Site internet www.sauer-pechelbronn.fr

Un nouveau site internet a été mis en ligne le 6 février 2016. Ce site est consultable à partir de n'importe quel outil connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone).

Nombre de visiteurs pour l'année 2016 : 11 000





6

Elus et personnels

Elus et personnels

ELUS

Le fonctionnement d'une communauté de communes est à rapprocher du fonctionnement des communes. Le président, à l'instar du maire, propose et exécute les décisions du conseil communautaire. Les différentes instances regroupent des élus qui débattent, préparent et/ou décident des actions à entreprendre, dans les limites des compétences de la structure, qui lui ont été déléguées par les communes membres.

Composition du bureau exécutif

Président : Jean-Marie HAAS

1^{er} vice président : Roger ISEL

2^{ème} Vice président : Charles SCHLOSSER

3^{ème} vice président : Alfred KREISS

4^{ème} vice président : Jean MULLER

5^{ème} vice président : Alain FUCHS

6^{ème} vice président : Jean-Claude BALL

Chiffres clés

- 12 conseils communautaires organisés (9 en 2015)
- 153 délibérations prises en conseil communautaire (166 en 2015)
- 4 commissions finances (1 en 2015)
- 12 réunions commissions marchés publics (14 en 2014)
- 31 réunions du bureau exécutif (président et vice-présidents) (34 en 2015)
- 3 réunions commission du développement économique
- 2 réunions commissions du développement touristique
- 9 réunions commissions protection et mise en valeur de l'environnement
- 1 réunion de commission mobilité et aménagement numérique
- 6 réunions commissions cohésion sociale
- 3 commissions communication

Représentation des communes au conseil communautaire

| Communes | Nb de délégués titulaires | Nb de délégués suppléants |
|------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Biblisheim | 1 | 1 |
| Dieffenbach-lès-Woerth | 1 | 1 |
| Durrenbach | 2 | 0 |
| Eschbach | 2 | 0 |
| Forstheim | 1 | 1 |
| Froeschwiller | 1 | 1 |
| Goersdorf | 2 | 0 |
| Gunstett | 1 | 1 |
| Hegeney | 1 | 1 |
| Kutzenhausen | 2 | 0 |
| Lampertsloch | 1 | 1 |
| Langensoultzbach | 2 | 0 |
| Laubach | 1 | 1 |
| Lembach | 3 | 0 |
| Lobsann | 1 | 1 |
| Merkwiller-Pechelbronn | 2 | 0 |
| Morsbronn-les-Bains | 1 | 1 |
| Niedersteinbach | 1 | 1 |
| Oberdorf-Spachbach | 1 | 1 |
| Obersteinbach | 1 | 1 |
| Preuschdorf | 2 | 0 |
| Walbourg | 1 | 1 |
| Wingen | 1 | 1 |
| Woerth | 3 | 0 |
| TOTAL | 35 | 15 |

RESSOURCES HUMAINES

- Elu référent : Jean-Marie HAAS
- Directeur général des services : Fabrice KIRSCH
- Agent en charge du suivi administratif des ressources humaines : Doris MARTIN

Service fonctionnel :

Fonction :

- Gestion administrative et fonctionnelle de la communauté de communes : accueil, courrier, réservation, banque de matériel...
- Soutien administratif au service développement et animation.
- Comptabilité, finances
- Gestion technique des bâtiments, matériels, véhicules et espaces verts

- Fabrice KIRSCH, directeur général des services,
- Doris MARTIN, assistante de gestion comptable et ressources humaines,
- Carine DEUTSCHMANN, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics,
- Christine NONNENMACHER, agent de gestion administrative, budgétaire et comptable,
- Philippe MOTZ, agent technique polyvalent gestion technique banque de matériel et
- Ludovic KLINGLER, agent technique polyvalent entretien des espaces verts, maison rurale de l'Outre-Forêt et véhicules,
- Elodie REICHHART, assistante administrative et d'accueil,
- Judith MICHEL, assistante administrative et d'accueil,
- Vanessa KLEE, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics,
- Eliane SITTER, agent d'entretien maison rurale de l'Outre-Forêt et maison des services et des énergies,

Services développement et animation :

Fonction :

Développement et mise en oeuvre des projets de la communauté de communes

- Till HARRES, agent de développement - directeur de projets,
- Anne GLOCK, chargée de projets informatique, communication et mobilité,
- Julien BRANCIER, animateur sportif,
- Frédérique WEBER, chargée de projets environnement, aménagement et politique de l'habitat,
- Sonja FATH, assistante communication, animation et développement touristique, coordinatrice du fonctionnement de l'accueil et de la promotion de la maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Brigitte KRAUS, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Anny KOPP, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Claire MAGGI, chargée de projets cohésion sociale,

Les emplois non permanents :

- Claire JOHANN, chargée de missions « cohésion sociale »,
- Jean-Baptiste KERN, chargé de missions « animateur économie »,
- Ryan CONUECAR, agent technique polyvalent, (contrat d'avenir de 3 ans),
- Aurélien BURGER, agent technique polyvalent, (contrat d'avenir de 3 ans),
- Lisa MEHL, agent administratif, (contrat d'avenir de 3 ans),
- Emilien KIEFFER, technicien SIG TIC,
- Aurélien DUPRAT, conseiller Espace Info Energie,
- Adrien TUFFEREAU, conseiller en énergie partagé,
- Marie-Laure RICHERT, agent administratif, (contrat unique d'insertion de 1 an), travaux de mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères,

Les emplois d'été :

> Technique :

- SCHNEIDER Hervé, adjoint technique, du 28 juillet 2016 au 31 août 2016 (35 heures/semaine),
- Manuela REBSTOCK, adjoint technique de 2e classe, du 4 juillet 2016 au 31 juillet 2016 (17 heures 30 / semaine) au service animation (gestion et suivi du transport pour les activités d'animation, conductrice de véhicule),
- Catherine GASSLER, adjoint technique de 2e classe, du 1er août 2016 au 31 août 2016 (17 heures 30 / semaine) au service animation (gestion et suivi du transport pour les activités d'animation, conductrice de véhicule),

> Administratif :

- Melissa SCHULER, adjoint administratif de 2e classe, du 1er juin 2016 au 30 septembre 2016 (35 heures/semaine) au service animation (secrétariat et accueil),
- Coline ZITZMANN, adjoint administratif de 2e classe, du 4 juillet 2016 au 31 juillet 2016 (35 heures/semaine) au service général (secrétariat et accueil),
- Emilie WALTHER, adjoint administratif de 2e classe, du 1er août 2016 au 1er septembre 2016 (35 heures/semaine) au service général (secrétariat et accueil),
- Manon GLOCK, adjoint administratif de 2e classe, du 9 juillet 2016 au 13 août 2016 et du 25 août 2016 au 4 septembre 2016 (30 heures/semaine) à la Maison Rurale de l'Outre-Forêt (secrétariat et accueil),

Les stagiaires :

- KORNETZKY Kévin, du 15 février 2016 au 19 février 2016, élève de classe de seconde, au Séminaire de Jeunes de Walbourg, (découverte du monde du travail) ;
- SCHWEBEL Alexa, du 22 février 2016 au 19 mars 2016 et du 16 mai 2016 au 11 juin 2016, élève de classe de 1ère baccalauréat professionnel «gestion administration», au lycée Stanislas à Wissembourg ;
- HOUDE Aline, du 22 février 2016 au 19 mars 2016, élève de classe de Terminale PGA baccalauréat professionnel «gestion administration» au lycée Sainte Clotilde à Strasbourg ;
- BRESSOLLETTE Emilie, du 1er mars 2016 au 31 août 2016, étudiante en 2e année Master «administration publique – management organismes sociaux», à l'Université de Strasbourg ;

sujet de stage : réalisation d'un diagnostic social territorial pour le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn ;

- PFLEGER Tessa, du 6 juin 2016 au 19 juin 2016, élève de 1ère, baccalauréat professionnel SPVL, au lycée André Siegfried à Haguenau ;
- ZIEGLER Alexandra, du 4 octobre 2016 au 1er mars 2017, étudiante à la Pädagogische Hochschule à Karlsruhe (Allemagne) ; lieu du stage : Maison Rurale de l'Outre-Forêts ;
- SCHWEBEL Alexa, du 22 septembre 2016 au 19 octobre 2016, élève de classe de terminale baccalauréat professionnel «gestion administration», au lycée Stanislas à Wissembourg (accueil – secrétariat) ;
- SCHWEBEL Julien, du 22 septembre 2016 au 19 octobre 2016, élève de classe de terminale baccalauréat professionnel «gestion administration», au lycée Stanislas à Wissembourg ; (service animation) ;

Les «services civiques»

- BULCOURT Elodie, du 15 janvier 2016 au 10 novembre 2016,
- FREIDIG Alexandra, du 20 janvier 2016 au 20 novembre 2016,
- SANDER Célia, du 15 avril 2016 au 15 janvier 2017,
- MEYER Guillaume, du 17 mai 2016 au 17 mars 2017,
- SCHMITT Robin, du 17 mai 2016 au 17 mars 2017,

Quelques chiffres

- 417 fiches de paie éditées
- 12 déclarations URSSAF
- 12 déclarations au CNFPT
- 12 déclarations au centre de gestion du Bas-Rhin
- Nombre de jours d'arrêts de travail : 19 (hors congés de maternités).
- 1 déclaration DADSU
- 2 déclarations d'embauche

7

Finances



- Elu en charge des finances : Jean-Marie HAAS
- Agent en charge des finances : Fabrice KIRSCH

L'ensemble des dépenses et recettes de la communauté de communes est comptabilisé dans plusieurs documents comptables.

Le budget principal regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement de la structure, ainsi que toutes les opérations ne faisant pas l'objet d'un budget distinct.

Les recettes principales sont les impôts directs locaux, les dotations de l'Etat ainsi que les subventions sur les projets.

16 budgets annexes permettent d'individualiser et de suivre des actions spécifiques de la communauté de communes :

Le budget zone d'activités (parc économique de la Sauer à Eschbach),

Le budget CADT (Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier), construction du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein,

Le budget bâtiments d'activités (construction et l'exploitation de l'hôtel d'entreprises de la Sauer, implanté au parc économique de la Sauer à Eschbach).

Le budget ZAC thermale de Morsbronn-les-Bains

Le budget ZAC sud de Woerth

Le budget ZA Willenbach (Pechelbronn)

Le budget chaufferie collective Morsbronn - Durrenbach

Le budget production d'énergie Héliions

Le budget service ordures ménagères

Le budget îlot urbain centre de Woerth

Le budget ZA pôle bois Hégeney

Le budget bâtiment innovant à Preuschof

Le budget ZA Nord de Woerth

2 budgets annexes ont été créés en 2016 : en préparation

du transfert de compétence au 01/01/2017

des zones d'activités communales situées à Woerth et Lembach :

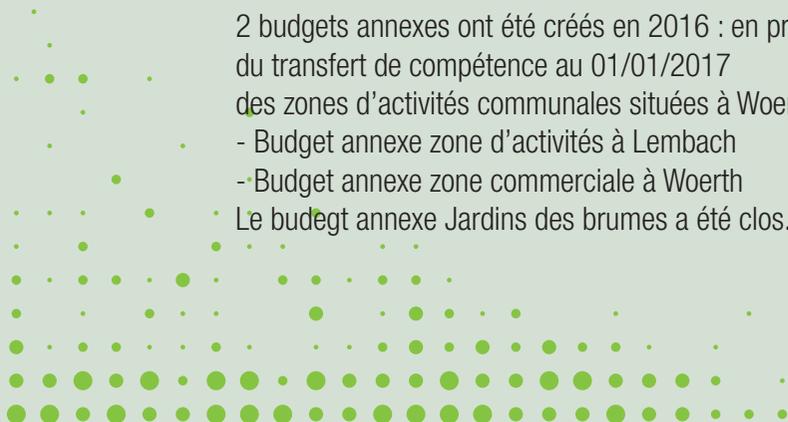
- Budget annexe zone d'activités à Lembach

- Budget annexe zone commerciale à Woerth

Le budget annexe Jardins des brumes a été clos.

Titres et mandats émis (tout budget confondu) : 3 571

- Mandats émis : 2451 (2282 en 2015)
- Mandats annulés : 30 (36 en 2015)
- Titres émis : 1171 (929 en 2015)
- Titres annulés : 454 (324 en 2015)



Le budget de la communauté de communes est divisé en plusieurs parties : le budget principal qui reprend les dépenses et les recettes générales et 15 budgets annexes qui correspondent à des opérations précises. Les opérations du budget principal sont financées par les impôts locaux alors que celles des budgets annexes sont financées par des recettes propres liées à la vente de terrains ou à la location de locaux.

Pour cette année 2016, les dépenses et recettes réelles (tous budgets confondus) s'élèvent à 22,7 millions d'€, dont 12 millions concernent les dépenses et recettes du budget principal et intégrant la couverture des déficits des budgets annexes.

| | Résultat section de fonctionnement | Résultat section d'investissement |
|--|------------------------------------|-----------------------------------|
| Budget principal | 1 610 500€ | 2 694 875€ |
| ZA Eschbach | 535 740€ | 706 306€ |
| CADT Fleckenstein | 29 114€ | 130 969€ |
| Bâtiment d'activités | 22 662€ | - 83 586€ |
| ZAC thermale | - 1 562€ | - 452 373€ |
| ZA Sud Woerth | - 12 072€ | - 15 305€ |
| Chaufferie intercommunale | 103 102€ | - 75 189€ |
| ZAC Willenbach | 1,31€ | - 279 304€ |
| Jardin des brumes | 3 228€ | 39 524€ |
| Production d'énergie Héliions | 7 679€ | - 225 489€ |
| Service ordures ménagères | 87 580€ | 0€ |
| ZA Hégeney | - 378€ | - 430 204€ |
| Ilot urbain Woerth | 25 894€ | - 301 240€ |
| Bat'innovant Preuschorf | - 3 847€ | - 159 422€ |
| Batiment d'activités pôle bois Eschbach | - 13 407€ | - 462 185€ |
| Site économique Nord Woerth | - 48 049€ | - 423 851€ |

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Coût du service facturé par le SMICTOM à la communauté de communes : 1 800 000 € en 2016 (1 748 000 € en 2015)

Montant perçu par la CCSP : 1 815 500 €

- Part foyer : 51,50 € soit 359 547 €
- Part occupants : 61,50 € soit 1 068 000 €
- Nombre de factures éditées en 2016

> 1er semestre 2016 : 7542 factures (7454 factures en 2015)

> 2è semestre 2016 : 7468 factures (7433 factures en 2015)

- Montant : 88 506 €

Nombre des paiements internet via TIPI : 671



ANNEXES AU PRESENT RAPPORT

- Budgets de la communauté de communes
- Rapport d'activités du SDEA
- Rapport d'activités de l'AASBR
- Rapport d'activités du SMICTOM
- Rapport d'activités SIVU Sultz-sous-Forêt
- Rapport d'activités OTI Sauer-Pechelbronn
- Rapport d'activités ADEAN - Opération compostage
- Bilan d'activités du Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Bilan d'activités de la délégation du réseau de chaleur
- Bilan d'activités de la Fédération PAC
- Bilan d'activités de l'Etablissement Public Foncier (EPFL)

Rapports téléchargeables sur : www.sauer-pechelbronn.fr ou disponibles à la communauté de communes ou auprès des structures concernées.



www.bas-rhin.fr



imagin^{als}o^{ce}



Communauté de communes Sauer Pechelbronn

Maison des services et des associations

1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach - Tél : 03 88 90 77 60

Courriel : info@sauer-pechelbronn.fr - www.Sauer-Pechelbronn.fr